



Le plan stratégique de développement du quartier des Portes-Rouges a été approuvé par le Conseil général

Les Portes-Rouges en voie de transform

Le Conseil général a accepté lundi par 27 voix contre 4 et 2 abstentions le Plan directeur sectoriel des Portes-Rouges ainsi que la modification du Plan d'aménagement y relative. Les grands principes établis par ces instruments de planification, en particulier le changement d'affectation de la zone d'activités pour y développer un quartier mixte et durable, n'ont pas été remis en question. Le PLR a tenté de s'opposer sans succès à la suppression du trafic de transit au chemin de la Favarge.

«Ce plan pose les règles du jeu pour le développement futur du quartier des Portes-Rouges. Beaucoup de points de détails ont été ajoutés à ces règles générales, ce qui biaise notre décision», a regretté Jérôme Bueche, porte-parole du PLR. Parmi les points qui fâchent le groupe, figure notamment la suppression du trafic de transit au chemin de la Favarge. Le PLR a tenté d'y maintenir la circulation par le biais d'un amendement, qui a été refusé par l'assemblée. «Ce projet est fait avec et pour les habitants. En l'occurrence, c'est faire peu de cas de la Favarge et des Coudriers. Il s'agit de leur accès à l'autoroute, au lac, mais aussi aux commerces de

Monruz», a ajouté le PLR Alexandre Brodard. Dans la foulée, le groupe a déposé un postulat pour «la mise en place d'un plan de circulation innovant à l'est de la ville» visant à étudier les axes nord-sud.

Favoriser la mixité sociale

«Ce rapport pose les bons principes. Nous saluons particulièrement le souci de mixité, qui permet non seulement de réunir des logements et des activités économiques, mais aussi d'intégrer des personnes âgées dans des logements d'utilité publique», a détaillé Hélène Dederix-Silberstein, porte-parole du groupe PopVertsSol. Pour les socialistes, il n'est pas concevable d'imaginer l'habitat sans la mobilité. «Le temps de la voiture garée à côté du salon est révolu», a précisé Philippe Loup, porte-parole du groupe. Et de poursuivre: «Nous sommes persuadés qu'un quartier durable doit répondre à un certain nombre de recommandations comme la mixité sociale et le développement de projets urbanistiques d'utilité publique.» Le groupe a encore signalé au passage que le chemin de la Favarge n'était pas un lieu de transit adéquat et qu'il n'allait pas dans l'esprit de ce plan. L'intégration d'un abonnement

de transports publics dans les charges de loyer a par ailleurs suscité de nombreuses interrogations notamment liées à son application ainsi qu'à la liberté des citoyens.

Veiller à la cohérence du développement du quartier

«Il s'agit d'un dossier éminemment stratégique et forcément les visions peuvent diverger. D'où l'importance de pouvoir discuter de ces principes généraux, qui s'inscrivent dans le prolongement du vote sur la Loi de l'Aménagement du Territoire (LAT). Le développement d'un quartier durable aux Portes-Rouges est en phase avec cette volonté de densification urbaine que nous partageons avec le Canton et la Confédération», a expliqué Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. A l'heure actuelle, il devient indispensable de penser l'urbanisme en lien avec la mobilité. Dans cet esprit, le zonage actuel des Portes-Rouges n'est plus cohérent. Le développement d'un quartier durable s'impose comme une solution novatrice. «Nous souhaitons mettre les habitants au centre de ce projet avec l'objectif d'améliorer leur qualité de vie», a souligné le conseiller communal. Le développement du nouveau quartier

engendrera à terme un trafic supplémentaire. Un processus longuement réfléchi a permis d'établir une série de mesures, qui pourront être mises en œuvre en fonction de l'évolution du trafic, grâce à la mise en place d'un monitoring. Quant à la pondération de l'offre de stationnement, elle s'inscrit dans la philosophie du quartier durable, comme l'intégration de l'abonnement de transports publics dans les loyers. «Les futurs habitants seront bien sûr libres de venir vivre ou non dans ce quartier. En s'y établissant, ils manifesteront leur adhésion à ce mode de fonctionnement ainsi qu'à la philosophie des quartiers durables», précise Olivier Arni. Et de conclure à propos du chemin de la Favarge: «Je n'étais pas conscient de la crainte suscitée auprès des Coudriers. L'association de quartier de La Coudre sera invitée à discuter avec la Ville de la mise en œuvre de différentes solutions en lien avec l'évolution dans le quartier. Le Conseil communal n'entre pas en matière sur l'amendement qui vise le maintien de la circulation à la Favarge, car il est très important de veiller à la cohérence d'ensemble dans le développement du quartier, mais nous soutenons le postulat déposé par le PLR.»

nation



Le Conseil général a approuvé les règles du jeu qui serviront de cadre au développement d'un quartier mixte et durable aux Portes-Rouges.